

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 30 juin 2016

L'an deux mil seize le trente du mois de Juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Michel BUFFET, Maire.

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs Michel BUFFET, Evelyne FOUCHER, Patrick COCHON Yves TOUCHAIN, Raymond BEY, Manuela CIZEAU, Johanna CLAUZEL, , Jean-Louis FRANCHET, Daniel FUSIL, Sandra GAUTHIER, Carole LE BRETON, Michèle MANCEAU, Marine RABIER, Thierry TOUTAIN, André VANNEAU

**Secrétaire de séance :** Manuela CIZEAU

### Ordre du jour :

- Bibliothèque :
  - Demande de subvention au Pays de Grande Sologne
  - Consultation des entreprises
- Centre de secours :
  - Autorisation de signer le permis de construire
  - Consultation des entreprises
- Déferrisation :
  - Autorisation de signer le marché aux entreprises et dépôt du permis de construire
- Approbation des rapports eau et assainissement
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe – suppression d'un poste d'Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> classe
- Questions diverses

### 1. Création d'une bibliothèque – Demande de Subvention Région (Pays de Grande de Sologne)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création d'une bibliothèque ; il précise que le permis de construire est en cours d'instruction et informe qu'une subvention pourrait être sollicitée auprès du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne dans le cadre du « Plan isolation des bâtiments publics et associatifs » :

- Le financement régional pourrait être de 50% des dépenses éligibles (Matériaux isolants, Menuiseries, maîtrise d'œuvre, étude thermique etc..)
- Les Modalités : bâtiments faisant l'objet d'une utilisation significative (> à 50 jours/an)
  - Gain énergétique (étiquette C après travaux)
  - Réalisation d'une étude thermique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour une demande de subvention auprès de la Région au titre du Contrat de Plan du Pays de Grande Sologne et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces relatives à cette affaire.

### 2. Construction d'un Centre de Secours de Première Intervention

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée de l'avancée du projet de construction d'un centre de secours de première intervention et précise que la consultation des entreprises pourrait se faire courant juillet pour un début de travaux courant septembre/octobre.

- Monsieur A. VANNEAU fait remarquer que la commission « Travaux » n'est pas consultée et par conséquent n'a pas connaissance du projet définitif.
- Acte est pris de cette observation, la commission sera sollicitée plus régulièrement sur les projets.
- Les plans du bâtiment sont alors, présentés à l'assemblée.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ces informations, et à l'unanimité :

- Emet un avis favorable au lancement de la procédure de consultation auprès des entreprises.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien ce dossier et signer toutes pièces relatives à cette affaire, notamment les pièces du marché.

### 3. Création d'une unité de déferrisation

Monsieur le Maire rend compte du suivi du projet :

- Un complément d'informations a été demandé aux entreprises candidates, la restitution de ces réponses a été faite ce jour et les entreprises les mieux classées seront convoquées pour la phase négociation.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ces informations, et à l'unanimité :

- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces relatives à cette affaire, notamment les pièces du marché, la demande de permis de construire et la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau

#### **4. ADOPTION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2015**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les rapports sur le prix et la qualité du service public d'adduction d'eau potable et d'assainissement collectif 2015. Ces rapports sont consultables en mairie et mis en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) conformément à l'arrêté SNDE (schéma National des Données sur l'Eau) du 26 juillet 2010.

#### **5. Modification du tableau des effectifs**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services même s'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression, la décision est soumise à l'avis du Comité Technique Paritaire.

Le Maire propose à l'assemblée d'actualiser le tableau des emplois de la Commune comme suit pour tenir compte des avancements de grades :

- **Création d'un emploi d'adjoint administratif de 1ere classe** permanent à temps complet
- **Suppression d'un emploi d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe** permanent à temps complet après avis du Comité Technique
- **Création d'un emploi d'adjoint technique de 1ere classe** permanent à temps complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter les modifications du tableau ainsi proposées
- PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget chapitre 012 article 6411

#### **Questions diverses :**

- Monsieur le Maire fait savoir que le bâtiment de la Pizzeria est actuellement occupé par le Centre de Tri Postal de la Ferté Saint Cyr, suite aux inondations. La commune sera dédommée par La Poste pour la durée d'occupation.
  - Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Crédit Agricole, locataire d'un bâtiment communal, signalant le besoin urgent de travaux. La commission « Travaux » est chargée du dossier.
  - Madame E. FOUCHER rend compte du bilan des TAP pour l'année scolaire 2015/2016 et donne projection des animations qui pourraient être retenues :
    - VTT avec remise en état du terrain (une convention sera signée avec l'association)
    - Reconstitution du Sport et du Scrapbooking
    - Musique : en réflexion – le taux horaire demandé serait de 39 € au lieu de 19 € pour l'année écoulée
    - Nouvelle activité à l'étude : langage des signes – cout horaire 48 €
- Manuela CIZEAU propose de faire appel à des bénévoles pour animer des ateliers qui pourraient être ponctuels : couture, travail du bois etc..

Les questions inscrites à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 20 heures.

Compte rendu validé par M. CIZEAU, secrétaire de séance.